Bulletin n° 02 - Janvier 2021

Le journal de Chauffry

Sommaire

p 2 L'édito du maire

p 3 Informations pratiques

p 4-5 Événements et réalisations

p 5 État civil

p 6 Compte-rendu du conseil municipal du 03/07/2020

p 7 Comptes-rendus des conseils municipaux des 09/07/2020 et 26/10/2020

p 8 Dépenses engagées depuis le début du mandat

Mairie de Chauffry

45 rue de la Mairie
77169 CHAUFFRY

Tél. : 01 64 20 42 31
Adresse mail :
mairie-chauffry@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :
- Lundi, jeudi et vendredi de 9h à 12h
- Mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Le premier samedi de chaque mois de 9h à 12h, sur rendez-vous

Dépôt légal : en cours
Responsable de la publication : Richard Warzocha
Responsable de la rédaction : Pascale Géraudel
Comité de relecture : Claudia Doualla, Stéphane Halloo, Gaëlle Marsallon
Conception : Tiphaine Kolly
Imprimeur : Wattiez Impression et Communication
Avenue de la Gare
77320 JOUY SUR MORIN

L'édito du maire

Chères Caufféricnnes, chers Caufféricns,

Cette nouvelle année ne débutera malheureusement pas par la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire.

Pour chacun d'entre nous, 2020 fut rude. Nous avons été contraints de nous soumettre à de stricts protocoles sanitaires. Du 17 mars au 11 mai, nous avons découvert l'existence confinée. Puis après un répit relatif de quelques mois, un nouveau confinement nous a été imposé ; certes moins contraignant, mais tout aussi éprouvant.

Le port du masque, la distanciation sociale, l'interdiction de recevoir plus de six personnes, la fermeture des petits commerces, restaurants, coiffeurs, etc. ont distendu les liens, et notamment ceux unissant les habitants de notre village.

Malgré ces difficultés, la nouvelle équipe municipale s'est mise au travail. Vous découvrirez à la lecture de ce journal les avancées déjà réalisées grâce au dynamisme et à l'implication de tous les membres du conseil. Je tiens à les en remercier.

L'année 2021 ne laisse pas augurer de meilleures perspectives.

Nous allons subir, en plus de la crise sanitaire, un effondrement du tissu économique et social, auquel nous devrons faire face.

La diminution des dotations va fortement impacter la réalisation des travaux, et notamment l'entretien des voiries, délaissé depuis plusieurs années.

Afin d'installer des caméras de surveillance, nous allons demander des subventions auprès du Conseil Départemental de Seine-et-Marne, de la région Île-de-France, ainsi que la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux). Ces subventions seront complétées par un emprunt.

Au sein de la commune, nous allons réglementer le stationnement des voitures sur les trottoirs et passages piétons. Nous allons également demander aux propriétaires des arbres empiétant sur le domaine public ou présentant un danger pour le voisinage de les élaguer.

Je rappelle que les encombrants déposés sur la voie publique (tas de sable ou de pierres, sac de gravats, vieux meubles, etc.) sont considérés comme étant des décharges sauvages. Un courrier sera adressé aux habitants résidant devant ces encombrants. Ils seront priés de les faire évacuer. De même, les décharges sur le bord des routes ou dans les sous-bois sont intolérables et seront - si possible - sanctionnées.

Vous l'aurez compris, nous souhaitons redonner à notre village un caractère plus agréable.

Je remercie les habitants entretenant le trottoir devant chez eux. J'espère que ce geste citoyen incitera tous les Caufféricns à faire de même.

Comme nous l'avions annoncé durant notre campagne, c'est avec vous, et grâce à votre aide, que nous pourrons réaliser des projets permettant d'embellir notre village. Les membres du conseil municipal, ainsi qu'un certain nombre de bénévoles, se sont déjà mis à l'œuvre.

Malgré les aléas de cette année, je garde en moi l'espoir de temps meilleurs qui nous permettront de nous réunir et d'engager de nouveaux projets porteurs de lien social. L'Homme n'étant pas destiné à vivre seul et cloîtré.

A chacun d'entre vous, je souhaite une belle année 2021 et vous assure de notre écoute et de notre dévouement.

Le maire,
Richard Warzocha

Informations pratiques

Numéros utiles

- **Samu** : 15
- **Police** : 17
- **Pompiers** : 18
- **SOS médecins Crécy-la-Chapelle** : 0 825 56 77 00
  Consultations sur place :
  du lundi au vendredi de 20h à minuit
  samedi de 12h à minuit
  dimanche de 9h à minuit
- **Permanence des soins dentaires 77** : 01 64 79 75 29
  Consultations les dimanches et jours fériés
- **Urgences hôpital de Coulommiers** : 01 64 65 39 98
- **Centre anti-poison** : 01 40 05 48 48
- **Urgence gaz** : 0 800 47 33 33
- **Prévenir d'une fuite d'eau dans la rue** : 09 69 369 918
- **Prise de rendez-vous pour l'enlèvement d'encombrants** : 0 801 902 477
  mail : encombrants@coved.fr
  site internet : encombrants-covaltri77.com
- **Aide à domicile Centre 77**
  01 75 99 90 03

Bibliothèque de rue

Le rond-point devant l'école accueille une quatrième mini-maison.
Une équipe de bénévole, emmenée par David Macé, a construit cette bibliothèque de rue que chacun peut alimenter à sa guise et où tout le monde peut venir piocher de quoi lire. La littérature jeunesse y est la bienvenue.
Merci à tous d'y déposer ces ouvrages qu'on a aimés, qu'on a parfois du mal à quitter, mais qu'il est bon de partager.

CCAS

Parce qu'il était impossible de maintenir les réunions du CCAS, la nouvelle équipe a pris la décision d'organiser des visites auprès des aînés (tout en respectant, bien entendu, les gestes barrières), afin de recueillir des informations permettant de mieux les connaître et pouvoir ainsi les aider en cas de besoin. Ces visites se poursuivront au fil des mois.
Nous remercions, par ailleurs, les membres du CCAS pour la distribution des colis de Noël offerts à nos anciens.
N'hésitez pas à contacter le CCAS pour demander de l'aide, une visite, un conseil,...
Pour cela, utilisez l'adresse mail : mairie-chauffry@wanadoo.fr ou téléphonez au 01 64 20 42 31.

Frelons asiatiques

Les frelons asiatiques demeurent présents. Leur piégeage est très efficace en mars et avril, au moment où les mères fondatrices sortent afin de former de nouvelles colonies. Pour cela, versez 1/3 de vin blanc, 1/3 de bière et 1/3 de sirop dans une bouteille en plastique coupée à mi-hauteur.

Savoir vivre ensemble

Décharge de pneus
rue des Épinettes (La Brosse)

Respectons l'environnement
Il est rappelé que tout dépôt sauvage - en plus d'être un manque de respect pour l'environnement et la collectivité - est amendable. Si vous surprenez quiconque décharger à un endroit non autorisé, n'hésitez pas à prendre des photos et à le signaler en mairie.

Rentrons nos poubelles
Dans un esprit de respect mutuel, les poubelles doivent être rentrées une fois collectées.

Événements et réalisations

Réfection du lavoir des Limons par une équipe de conseillers municipaux et bénévoles.

Remplacement de plaques d'égouts par Jean-Jacques Ego et Patrick Lejonc.

Pose d'enrobé à différents endroits de la commune.

Nettoyage des graffitis, par Dylan, Gaëlle et Lucas, jeunes bénévoles.

Autres réalisations

- Curage sur 50 mètres du réseau d'eau de pluie Grande rue.
- Nettoyage des avaloirs de la commune.
- Passage en sens unique de la rue du Chicoire.
- Remplacement du défibrillateur - situé entre la mairie et la salle des fêtes - en panne.
- Révision et remplacement des extincteurs non vérifiés depuis 2018.
- Mise en place d'un rond-point provisoire à la jonction de la rue de la Mairie, de la rue du Chicoire, de la rue du Val et de la rue de Champ la Dame.

Réfection de la chaussée rue du Plessier et rue du trou Margot.

Remise de masques aux élèves de l'école par le maire et le Président du SIVU.

Noël aux écoles

Quoi de plus beau en cette période que de voir la joie des enfants rencontrant le Père Noël ? Une distribution de friandises a été organisée aux écoles par le SIVU dont les lutins avaient pour mission de rechercher de bons produits. Un grand merci à la boulangerie de Saint-Siméon qui a proposé brioches et chocolats maison. Un régal !

État civil de l'année 2020

Naissances :

- NICOLAÏ Julie, Christine, Nadine le 24/01/2020
- BOULET SELLIER Noa, Sam le 24/03/2020
- TRÄGER Lucas, Christian, Henry le 22/05/2020
- MENESTRET Robin, Jean le 16/07/2020
- LEGERE Willow, Ya, Monique le 21/07/2020
- LONG SOATTO Izia le 14/10/2020
- VIEIRA AMBROISE Zaélie le 27/10/2020
- AMMANN Rose, Gabrielle le 10/12/2020
- ROUSSELET Liion le 24/12/2020

Mariages :

- GUERIN Gérard, René avec CHEMIN Francette le 10/03/2020
- TRÄGER Guy, Serge avec MIRAILLES Laura, Christie, Bernadette le 14/03/2020

Décès :

- PERRIN Jean, Robert le 26/03/2020
- PARRA Jean, Werdysten le 13/05/2020
- BIOUT Lionel, Jacques, Roger le 07/06/2020
- LABERNARDIE Marc le 10/10/2020
- LEHERISSE épouse HUBERT Jacqueline le 10/11/2020
- PEREIRA Albert le 18/11/2020
- POSSOT Guy, Robert, Jacques le 25/11/2020
- FONTAINE Marie, Vivienne, Josette le 28/11/2020

Compte-rendu du conseil municipal du 16/07/2020

Alexis Charloteaux, absent, est representé par Patrick Lejonc.

- **Approbation des procès verbaux des précédents conseils municipaux :**
  - du 16/12/2019 : 15 pour
  - du 03/07/2020 : 14 pour, 1 abstention
  - du 09/07/2020 : 15 pour

- **Approbation du compte de gestion 2019** (le maire se retire le temps du vote) : 14 pour

- **Approbation du compte administratif 2019** (le maire se retire le temps du vote) : 14 pour

- **Affectation du résultat :**
  - Reports : déficit reporté de la section investissement de l'année antérieure : 9616,42 €/ excédent reporté de la section fonctionnement de l'année antérieure : 582 894,46 €
  - Soldes d'exécution : de la section d'investissement : 13 695,15 € / de la section fonctionnement : 40 923,29 €
  - Restes à réaliser : en dépenses : 0 € / en recettes : 0 €
  - Besoin net de la section investissement : 4078,73 €
  - Compte 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé : 4078,73 €
  - Ligne 002 : excédent de résultat de fonctionnement reporté : 619 739,02 €

  > 15 pour

- **Présentation du vote du budget unique 2020 :**
  - Section fonctionnement : dépenses : 1 127 748, 02 € / recettes : 1 127 748,02 €
  - Section investissement : dépenses : 382 509,83 € / recettes : 382 509,83 €

  > 15 pour

- **Vote des subventions :**
  - Chauffry Loisirs : 1000 €
  - FNACA Coulommiers : 100 €
  - UNC Boissy/Chauffry : 250 €
  - Les P'tits Loups de Chauffry : 1000 €
  - Association catholique : 150 €
  - Association sport et culture (école) : 250 €
  - Association Defilenfleurs : 300 €
  - Jeunes Sapeurs Pompiers : 50 €

  > Vote à l'unanimité hors Chauffry Loisirs (1 abstention) et association catholique (2 abstentions).

- **Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps non complet** (avancement de carrière de l'employé titulaire du poste) : 15 pour

- **Assurance Groupe – renouvellement du contrat assurance statutaire :**
  Adhésion à compter du 01/01/2021 au contrat-groupe pour les agents titulaires ou stagiaires à la CNRACL au taux de 6,8% avec une franchise de 15 jours en maladie ordinaire.

Compte-rendu du conseil municipal du 21/09/2020

Séverine Sellier, absente, est représentée par Alexis Charloteaux.

- **Approbation du procès verbal du conseil municipal du 16/07/2020 :** 15 pour

- **Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales :**
  - 5 titulaires : 1 présidente → Claudia Douallas
    4 membres → Jean-Jacques Ego, Sylvain Totier, Stéphane Halloo, Gabriel Goemans
  - 4 suppléants : Annabelle Francius, Pascale Géraudel, Coralie Bialas, Jean-Noël Ledoux

  > 15 pour

- **Renouvellement de la commission communale des impôts directs :**
  6 commissaires et 6 commissaires suppléants désignés par l'administration fiscale parmi les 15 conseillers municipaux et une liste de 9 personnes proposées par le maire.
  > 15 pour

- **Communauté d'Agglomération de Coulommiers Pays de Brie** (CACPB) **:**
  Autorisation donnée au maire pour signer la convention de gestion relative aux eaux pluviales et urbaines.
  > 15 pour

- **Suppression des ventes des concessions perpétuelles dans le cimetière :**
  Retour à des concessions trentenaires (69 €) et cinquantenaires (114 €) renouvelables.
  > 15 pour

- **Désignation des membres du Syndicat Mixte d'Etudes et de Programmation (SMEP) du projet du Parc Naturel Régional (PNR) de la Brie des 2 Morins :**
  1 titulaire → Richard Warzocha,
  1 suppléante → Gaëlle Marsallon
  > 15 pour

Compte-rendu du conseil municipal du 26/10/2020

Alexis Charloteaux, absent, est représenté par Patrick Lejonc.
Gabriel Goemans, absent, est représenté par Stéphane Halloo.

- **Approbation du procès verbal du conseil municipal du 21/09/20 :** 15 pour

- **CACPB : approbation du rapport d'activité 2019**
  54 communes. 93000 habitants.
  Fusion avec la Communauté d'Agglomération du Pays Créçois depuis le 01/01/20
  Coulommiers Pays de Brie → recettes de fonctionnement : ~ 45 000 000€
  dépenses de fonctionnement : ~ 35 000 000€
  dépenses d'investissement : ~ 4 000 000€
  excédent : 5 072 842€
  Pays Créçois → recettes de fonctionnement : ~ 19 000 000€
  dépenses de fonctionnement : ~ 14 000 000€
  dépenses d'investissement : ~ 1 000 000€
  excédent : 4 102 110€
  Au 31/12/19, la dette de la CACPB était de 6 800 000€, soit 87€ par habitant. Celle du Pays Créçois était de 2 700 000€, soit 79€ par habitant. La moyenne nationale étant de 345€ par habitant.
  > 15 pour

CACPB : approbation du rapport de la Comission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
Transfert de compétence relatif à la voirie concernant certaines communes de la CACPB.
> 15 pour

CACPB : dissolution du Syndicat Intercommunal d'Assainissement (SIA) Chauffry, Saint-Rémy de la Vanne, Saint-Siméon
Effectif au 01/01/21.
> 15 pour

Délégations au Maire : modification de l'article 4 de la délibération N°2020-6 du 09/07/20
Modification d'une formulation qui n'est plus conforme au regard des textes actuels.
> 15 pour

Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) :
• Signature de la convention de surveillance d'interventions foncières
Permet à la commune d'être épaulée par la SAFER lors de la vente de terrains qu'elle pourrait être amenée à acquérir. Cela permet de contrôler les futures ventes foncières et de protéger et valoriser les espaces naturels et ruraux de la commune. La SAFER contrôle les prix de vente, les négocie et les propose à la commune. Elle exerce le droit de préférence au profit de la commune en cas de vente d'une propriété classée au cadastre en nature bois et forêts et d'une superficie de moins de 4 hectares.
Coût : 660 € H.T. par an.
> 15 pour
• Engagement d'achat de terrains suite à l'exercice du droit de préemption de la SAFER
En date du 06/10/2020, la SAFER informe la commune de la vente de deux terrains sur un espace naturel et agricole communal.
Les terrains concernés sont :
- la parcelle D95, d'une superficie de 558 m²
- la parcelle D96, d'une superficie de 897 m²
Acquisition de ces deux terrains par l'intermédiaire de la SAFER.
> 15 pour

Dépenses engagées depuis le début du mandat

	Prix	Commentaires	Economie estimée
Elagage d'arbres	335,00 €		
Réfection voirie rue du trou Margot et rue du Plessier	15 929,90 €		
Nettoyage des avaloires et curage du réseau des eaux pluviales rue de la Mairie	2 152,80 €		
Renforcement de l'aqueduc de Monthomé	1 440,00 €		
Remplacement de plaques d'égout	776,84 €	Effectué par P. Lejonc, J-J. Ego et J-M. De Meyer	900,00 €
Remplacement et contrat de maintenance du défibrillateur	720,00 €/an		
Mis en place d'un transmetteur vocal + alarme à la mairie avec appel en cas d'incident	540,00 €		
Protection incendie + extincteurs	2 770,68 €		
Peinture du local	108,37 €	Réalisée par de jeunes bénévoles	600,00 €
Réfection du lavoir des Limons	680,00 €	Réalisée par quelques conseillers et bénévoles	1 800,00 €
Evacuation de la décharge sauvage rue des épinettes		Effectuée par le maire et quelques conseillers	400,00 €
Acquisition d'un columbarium	8 964,00 €	Négociée au meilleur prix par J-N. Ledoux et P. Géraudel	2 936,00 € (moyenne des prix proposés : 11900€) + banc offert
Dépenses engagées	**34 417,59 €**	**Economies réalisées**	**6 636,00 €**